



Accusé de réception en préfecture 094-219400413-20231212-DEC202312_18-Al Date de télétransmission : 12/12/2023 Date de réception préfecture : 12/12/2023

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

SPORT

Création d'un espace de Cardio Fitness et de Crossfit sur le plateau sportif Amédée Huon Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu code le général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 (26°),

vu la délibération du Conseil municipal du 21 octobre 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil au Maire,

considérant le choix de l'Etat de soutenir les collectivités afin d'accompagner le développement de leurs infrastructures sportives municipales,

considérant que l'Agence Nationale du Sport peut, via le programme des équipements sportifs de proximité, subventionner la création d'un espace de Cardio Fitness et de Crossfit,

considérant le projet de la Ville visant à ouvrir des espaces en accès libre,

considérant qu'il est possible, en conséquence, de solliciter un financement auprès de l'Agence Nationale du Sport,

vu le plan de financement prévisionnel, ci-annexé,

vu le budget communal,

DECIDE

ARTICLE 1 : SOLLICITE une subvention, auprès de l'Agence Nationale du Sport destinée à financer une partie des coûts se rapportant à la création d'un espace de Cardio Fitness et de Crossfit sur le plateau sportif Amédée Huon pour un montant total d'investissement de 41 286,76 euros HT.

ARTICLE 2 : DIT que la recette en résultant sera constatée au budget communal.



Accusé de réception en préfecture 094-219400413-20231212-DEC202312_18-Al Date de télétransmission : 12/12/2023 Date de réception préfecture : 12/12/2023

ARTICLE 3: CHARGE la Directrice Générale des Services de la Mairie de l'exécution de la présente décision qui lui sera communiquée.

ARTICLE 4: AMPLIATION de la présente décision sera adressée après publication à la Préfète du Val-de-Marne.

FAIT EN MAIRIE LE 12 DEC. 2023

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 12 DEC. 2023
RECU EN PREFECTURE
LE 12 DEC. 2023
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 12 DEC. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine et par délégation,

Alain BUCH
Adjoint au Maire